ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

DÉCISION COMPLEMENTAIRE A LA DECISION D'ACQUISITION D'UNE **RÉSERVE FONCIÈRE EN DATE DU 21 JANVIER 2020**

DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

DEMANDE

Commune de FRENEUSE (Département de la Seine Maritime - Métropole Rouen

D'INTERVENTION:

Normandie).

DÉLIBÉRATION DU **CONSEIL MUNICIPAL:** 10 octobre 2019 – sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat des

biens dans le délai de 5 ans.

METROPOLE ROUEN

NORMANDIE

URBANISME:

Sous réserve de la production d'un arrêté du Président de la Métropole déléguant l'exercice du droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée

section AL n°. 172

Ensemble de 5 parcelles cadastrées section AL n°s 129, 126, 37 sises sur le

SITUATION DES BIENS:

territoire communal, lieudit "Le Colombier", et AL n°s 196 et 172 sises rue de

Pont de l'Arche, pour une surface totale de 16 495 m².

PLUI Métropole Rouen Normandie (Conseil métropolitain début 2020) : zone

UCO, zone urbaine mixte à dominante habitat (AL 196-129-126-172 et AL 37

pour partie) / Zone A, zone agricole (AL 37 pour partie). Périmètre de protection

ZPPAUP paysagère.

PROJET:

Projet de création d'un centre-ville (démarche de redéfinition du

fonctionnement du centre-bourg).

COMITÉ D'ENGAGEMENT: 12 décembre 2019 - Avis favorable

AL 126 et 129 - Indivision RIVETTE (DIA reçue en Mairie le 23/01/2020)délégation du droit de préemption urbain acceptée par décision

d'acquisition initiale du 21 janvier 2020)

PROPRIÉTAIRES: AL 172 - Monsieur BERNARDET (DIA reçue en Mairie le 1er décembre

2020)

AL 37 et 196 - Indivision BUQUET

ÉVALUATION

DOMANIALE:

09/12/2019 (AL 129-126-37-196) et 24/12/2019 (AL 172)

IMPUTATION:

Compte nº 970 427 - FRENEUSE "Centre Bourg" Enveloppe projet: 291 180 € (sans modification)

Décision emportant acceptation de la délégation du droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée section AL n° 172 consentie par la Collectivité titulaire

l'Adjoint au Secrétaire Général pour les Affaires Régionales du pillo "politiques publiques"

Dominique LEPETIT

Le Directeur Général de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

Gilles GAL

0 9 DEC. 2020

Signé par Gilles GAL Signé et certifié par yousign

ROUEN le 07 décembre 2020